

Nombre de membres : 34
En exercice : 33
Présents : 27
Pouvoirs : 4
Votants : 31

Abstentions : 0
Exprimés : 31
Pour : 31
Contre : 0

N°2022-38

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille vingt-deux, le jeudi 29 septembre à 20h00.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni Salle des Fêtes à 87150 SAINT-BAZILE sous la présidence de Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 23 septembre deux mille vingt-deux.

Présents : Christophe Gérouard, Patrice Chauvel, Agnès Varachaud, Jean-Pierre Pataud, Chantal Chabot, Jean-Pierre Charmes, Charles-Antoine Darfeuilles, Pierre Varachaud, Louis Furlaud, Jean Maynard, Albert Viroulet, Patrick Chambord, Maryse Parverie, Richard Simonneau, Thierry Dauchart, Josiane Lefort, Jean-Pierre Broussaud, Alain Duris, Christian Vignerie, Chantal Robin, Bruno Grancoing, Philippe Lalay, Sylvie Germond, Bertrand Jayat, Pierre Hachin, Jérôme Suet, André Soury.

Suppléants présents :

Pouvoirs : Maryse Thomas délégation à Christian Vignerie, Patrick Gibaud délégation à Josiane Lefort, Bernard Darfeuilles délégation à Richard Simonneau, Stéphane Seyer délégation à Christophe Gérouard.

Secrétaire de séance : Maryse PARVERIE

Objet : Décision Modificative n°2022-02 Budget Annexe « Ordures Ménagères » exercice 2022.

Monsieur le Président rappelle que cette seconde modification du Budget Annexe « Ordures Ménagères » exercice 2022 est motivée par le fait qu'il faille reconstituer le stock de bacs de ramassage des ordures ménagères. En effet, les propriétaires de résidences secondaires ont été plus nombreux que prévu à vouloir utiliser un bac en lieu et place de sacs prépayés.

Cette Décision Modificative n°2022-02 du Budget Annexe « Ordures Ménagères » va porter sur :

- Un total de recettes et de dépenses de fonctionnement de 0,00 €
- Un total de recettes et de dépenses d'investissement de 0,00 €

Elle s'équilibre comme suit :

Recettes de Fonctionnement				Recettes d'Investissement			
Chapitres	Articles	Recettes nouvelles	TOTAL	Chapitres	Articles	Recettes nouvelles	TOTAL
TOTAL			0,00 €	TOTAL			0,00 €
Dépenses de Fonctionnement				Dépenses d'Investissement			
Chapitres	Articles	Dépenses nouvelles	Total	Chapitres	Articles	Dépenses nouvelles	Total
				21	2188	3453,26 €	3453,26 €
				23	2314	-3453,26 €	-3453,26 €
TOTAL			0,00 €	TOTAL			0,00 €

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **ADOpte** cette Décision Modificative n°2022-02 du Budget Annexe « Ordures Ménagères » exercice 2022, et selon le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire le
Le Président,

Le Président,

Christophe GEROUARD